

Coup d'œil

Offrir un chez-soi adapté aux personnes vivant avec une déficience physique sévère et persistante

Auteur :	Hugo Pollender
Collaborateurs :	Julie Gervais, Nathalie Gosselin, Johanne Archambault, Alex Battaglini et Marie-Ève Nadeau
Nom donné par les acteurs terrain :	Un chez-nous pour nous
Région sociosanitaire :	Bas-Saint-Laurent
Nom du territoire de RLS :	de La Matapédia
Date de début des travaux :	2006
Date de début des services offerts à la population :	Juillet 2011
Population ciblée :	Adultes vivant avec une déficience physique sévère et persistante
Partenaires du RLS actuellement impliqués dans l'initiative :	CSSS de La Matapédia, OMH d'Amqui, Aide-Maison Vallée de La Matapédia, Les Amiramans de la Vallée

1. Quel est le but de l'initiative?

« Un chez-nous pour nous » est un nouvel immeuble plain-pied de 18 logements dédiés aux adultes de 18 à 65 ans vivant avec une déficience physique sévère et persistante. Chacun de ces logements est adapté à la déficience de celui ou celle qui l'habite. L'objectif premier de cette initiative est d'accroître concrètement l'autonomie des résidents en leur offrant un milieu de vie propice à leur épanouissement. L'emplacement de l'immeuble au sein de la municipalité a été choisi pour faciliter la participation sociale et les sorties des résidents.

2. Quel est le problème sur le territoire ayant donné naissance à l'initiative?

Au moment où le projet prend forme, en 2006, il ne fait aucun doute pour le CSSS de La Matapédia et ses partenaires que cette partie de la population, particulièrement vulnérable, se trouve dans une situation intenable. Sept adultes avec déficience physique se trouvent dans l'obligation de vivre en CHSLD et 127 demeurent à domicile dans des aménagements pas ou peu adaptés à leur condition.

Ajoutons à cela qu'environ 35 de ces 127 adultes sont appelés à attendre un minimum de deux années avant de bénéficier du Programme d'adaptation domiciliaire (PAD). Les membres de la famille immédiate, souvent des aidants naturels, vivent du découragement et même de l'épuisement.

3. Qu'offre-t-on de plus à la population?

L'immeuble est entièrement adapté pour les personnes vivant avec une déficience physique. Les 3½ ont été conçus pour qu'une personne seule y demeure tandis que les 4½, dotés de deux chambres, permettent d'accueillir le résident et son aidant naturel. Les résidents bénéficient, selon leurs besoins, de la même gamme de services que ceux qu'on retrouve en soutien à domicile :

- les services professionnels;
- les services d'aide à la vie domestique¹ (AVD) et d'aide à la vie quotidienne² (AVQ);
- ainsi que le soutien civique³.

Une surveillance 24/7 est aussi assurée. De plus, étant une clientèle à risque de chute, tous les résidents sont munis d'un bracelet-émetteur et peuvent à tout moment demander une assistance au personnel présent.

Tous les matins, les résidents prennent leur déjeuner dans leur appartement. Certains sont en mesure de le préparer seul, d'autres sont aidés par les préposées aux bénéficiaires. Les repas du midi et du soir, respectivement servis à 12 h et 17 h, sont cuisinés sur place et se prennent dans la salle commune. Plusieurs activités, travaillant la motricité et l'estime de soi, sont offertes aux résidents. L'organisme Les Amirams de la Vallée et le comité milieu de vie de la résidence jouent un rôle prépondérant dans l'organisation de celles-ci. Certaines activités se déroulent à la résidence même et d'autres à l'extérieur. Ce nouveau milieu de vie social et communautaire est situé tout près du centre-ville d'Amqui, ce qui offre la possibilité aux résidents de se déplacer vers les services : marchés d'alimentation, pharmacies, cinéma, restaurants.

4. Qui sont les partenaires et quels sont leurs rôles?

Partenaires	Rôles
CSSS de La Matapédia	<ul style="list-style-type: none"> – Évaluer l'admissibilité des résidents – Défrayer en totalité les coûts liés aux services d'aide à la vie quotidienne (AVQ) et en partie ceux liés à l'aide à la vie domestique (AVD) et du soutien civique – S'assurer, en respect de la loi 90, que l'ensemble des préposées aux bénéficiaires travaillant à « Un chez-nous pour nous » possèdent les connaissances théoriques et pratiques pour prendre en charge certains soins

¹ Il s'agit surtout de la préparation des trois repas quotidiens, de l'entretien ménager à l'intérieur des appartements et de la lessive.

² Il s'agit de l'aide : au lever et au coucher; au bain complet ou à la toilette partielle; à l'habillement; à l'administration de la médication; à l'application de crème; à l'application de gouttes dans les yeux; à l'exécution de certains exercices de physiothérapie; etc.

³ Ce soutien n'inclut que les déplacements consacrés à l'épicerie et la pharmacie.

Partenaires	Rôles
Office municipal d'habitation (OMH) d'Amqui	<ul style="list-style-type: none"> – Être propriétaire de l'immeuble. À ce titre, tous les équipements à l'extérieur des appartements leur appartiennent et sont sous leur gestion – Être responsable de renouveler les équipements lorsque cela s'avère nécessaire – Être responsable de l'entretien de l'immeuble et du terrain – Avoir le mandat de recueillir le paiement des loyers
Aide-Maison Vallée de La Matapédia	<ul style="list-style-type: none"> – S'assurer que son équipe de préposées aux bénéficiaires suive les formations nécessaires pour offrir de manière conforme l'ensemble des services liés aux AVQ – Dispenser tous les services d'aide à la vie quotidienne et d'aide à la vie domestique – Préparer les repas du midi et du soir
Les Amirams de la Vallée	<ul style="list-style-type: none"> – Faire valoir les droits des personnes vivant avec des déficiences physiques – Briser leur isolement en leur offrant des activités de loisir

Notons que les quatre partenaires ont mis en place un comité aviseur afin de gérer le fonctionnement d'« Un chez-nous pour nous ». Pour ce faire, les partenaires se rencontrent au minimum une fois par mois et au besoin, le cas échéant.

5. Quelles sont les principales retombées?

Pour les résidents, ce milieu de vie leur permet d'être grandement autonomes tant à l'intérieur de leur appartement que dans les aires communes de l'immeuble. Ils ont aussi aisément accès au centre-ville d'Amqui et à ses services. Cette autonomie semble favoriser leur estime de soi et participer à l'amélioration de leur santé mentale. De plus, ils ont la possibilité de socialiser tout en étant en mesure de préserver leur intimité. Les parents-aidants éprouvent un grand soulagement de voir leur proche évoluer dans un milieu de vie qui répond mieux à l'ensemble de leurs besoins, aussi complexes soient-ils.

Des retombées se font sentir également sur l'organisation des services. Il est dorénavant plus facile pour le CSSS d'offrir des services adaptés à des personnes regroupées au même endroit que disséminées sur le territoire. De plus, quelques places en CHSLD se sont libérées pour des usagers qui ont besoin de ce type de ressources.

Pour les préposées aux bénéficiaires, le milieu adapté leur permet de travailler de façon plus sécuritaire. Sans compter qu'elles développent une expertise en matière d'AVQ en travaillant uniquement avec une clientèle vivant avec une ou des déficiences physiques.

6. Quelles sont les suites?

Les partenaires entendent faire leur année de rodage. Un protocole d'entente est en cours d'élaboration afin d'asseoir le rôle et les mandats de chaque partenaire. Plus près des résidents, le CSSS vise à rendre le comité milieu de vie autonome et à l'appuyer à aménager la cour extérieure de même que le jardin potager.

Pour en savoir plus sur l'OQRLS, veuillez
communiquer avec Marie-Ève Nadeau,
responsable des communications

menadeau.csss-iugs@ssss.gouv.qc.ca

Rédaction

Hugo Pollender, courtier de connaissances, CSSS de la Vieille-Capitale

En collaboration avec

Johanne Archambault, directrice responsable, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Alex Battaglini, coresponsable, CSSS de Bordeaux-Cartierville — Saint-Laurent

Julie Gervais, courtière de connaissances, CSSS de Bordeaux-Cartierville — Saint-Laurent

Nathalie Gosselin, courtière de connaissances, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Marie-Ève Nadeau, responsable des communications, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Mise en pages

Sarah Archambault, technicienne en administration, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Révision linguistique

Lucie Roy, agente administrative, CSSS-IUGS (Sherbrooke)

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Bibliothèque et Archives du Canada, 2012

ISSN : 1923-5895 (version imprimée)

ISSN : 1923-5909 (version PDF)

La reproduction des textes est autorisée et même encouragée, pourvu que la source soit mentionnée.

© Centre de santé et de services sociaux — Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke
Observatoire québécois des réseaux locaux de services, 2012

U:\Documents\Sarah Archambault\OQRLS\Coups d'oeil - Récits\Coups d'oeil\bulletin 5 juin 2012\Coups d'oeil
(Hugo)\CoupD'oeil_UnChezNousPourNous_VF_Révisée_16 juillet 2012.docx